

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

*Direction générale des infrastructures,  
des transports et de la mer*

**Arrêté du 19 janvier 2009 portant nomination  
au conseil supérieur de la marine marchande**

NOR : DEVT0827685A

Par arrêté du ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire en date du 19 janvier 2009, est nommé au conseil supérieur de la marine marchande, à compter de la date de publication du présent arrêté, au titre de l'État et en tant que représentant du ministre chargé de la défense : le vice-amiral d'escadre Benoit CHOMEL de JARNIEU en remplacement du vice-amiral Xavier MAGNE.